

**PROJET EDUCATIF**

**DE LA VILLE DE LAVENTIE**



**Pôle Jeunesse**  
**26, rue du Général de Gaulle**  
**Téléphone : 03.21.63.17.40**

Site internet : [www.laventie.fr](http://www.laventie.fr)

La Ville de Laventie s'efforce de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre d'une part, les projets des écoles et d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire et ainsi d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent de qualité. C'est pourquoi l'objectif principal est de structurer, formaliser et créer une continuité entre le travail éducatif réalisé au sein de l'école et « à côté » de l'école, c'est-à-dire dans les accueils de loisirs, les associations sportives et culturelles et au sein des familles. En outre, il est important de tenir compte des spécificités et des besoins de chaque enfant, afin de permettre à chacun d'évoluer, de jouer, d'apprendre, de découvrir, de rencontrer, d'expérimenter pendant les différents moments de sa journée et de sa semaine qui doivent être éducatifs et cohérents avec le temps scolaire.

La Municipalité a la volonté de mettre en place des actions cohérentes et coordonnées. Elle souhaite formaliser un partenariat renforcé avec les différents acteurs institutionnels et locaux afin de pouvoir offrir des services en adéquation avec les besoins du public accueilli et être ainsi acteur d'une éducation partagée. L'objectif est de réunir, d'associer et de mobiliser les différents acteurs éducatifs au service de l'égalité des chances pour l'épanouissement et la réussite scolaire de chaque enfant.

## **1-OBJECTIFS ET FINALITES DU PROJET EDUCATIF DE LA VILLE**

Ce projet éducatif a pour ambition :

- De définir les objectifs des actions éducatives la Municipalité souhaite mettre en œuvre en fonction de ses orientations politiques ;
- De donner un cadre éducatif permettant à chaque équipe pédagogique de connaître les priorités attendues et les moyens que la municipalité met à sa disposition pour mettre en œuvre ses objectifs et de le traduire en termes d'action par le biais du projet pédagogique ;
- D'informer les familles des intentions éducatives afin de renforcer la notion de coéducation : L'éducation de l'enfant est permanente et globale. L'enfant s'accomplit à chaque instant de vie autour de son environnement. Il se structure avec ses rencontres sociales afin de trouver sa place au sein de la société.
- De permettre aux équipes d'animation de repérer les éventuels dysfonctionnements entre le fonctionnement des accueils et les objectifs énoncés ci-dessous ;
- D'entrer en relation avec d'autres acteurs de la communauté éducative (écoles, associations, parents, etc...). Le « Vivre Ensemble » permet de s'enrichir au contact des autres. La relation des adultes et des enfants favorise ses échanges, mais elle est aussi source de conflits. Ainsi, des règles établies permettent de cadrer ces différents groupes de personnes.
- De favoriser les valeurs essentielles telles que la solidarité, le respect d'autrui et le respect de son environnement par le biais du jeu.

Les services du Pôle Jeunesse doivent permettre aux familles ayant fait le choix de venir vivre en milieu rural de concilier vie professionnelle et vie familiale, en trouvant un espace d'accueil adapté aux besoins de leurs enfants. Ce choix de vie, loin des pôles d'activités professionnelles, amène les parents à confier leurs enfants à des acteurs éducatifs différents tout au long de la journée. La municipalité entend apporter une réponse souple et de qualité en termes d'accueil. Elle s'inscrit en cohérence avec les autres partenaires éducatifs.

La réussite de ce projet impose une collaboration toute particulière avec les familles, leur implication et leur participation tout au long de l'élaboration des différents projets (éducatifs, pédagogiques et d'activités).

## **2- OBJECTIFS FONDAMENTAUX**

### **Objectifs que doit atteindre l'enfant :**

- Devenir l'adulte et le citoyen responsable de demain (apprentissage de la vie démocratique).
- Etre acteur de son propre développement.
- Découvrir ses potentialités par des activités ludiques.
- Etre responsable de ses choix et de ses actes.
- Etre acteur responsable du devenir de la planète.

### **Moyens de l'adulte vis-à-vis de l'enfant :**

- Accompagner l'enfant dans toutes les phases d'activité et d'apprentissage.
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité pour permettre à tous de développer sa personnalité.
- Favoriser l'intégration de tous afin de permettre la socialisation de chacun et l'acceptation de l'autre.
- Amener l'enfant à être autonome en lui donnant des moyens techniques et moraux.
- Proposer des activités diversifiées et adaptées aux différents âges (activités manuelles, sportives, ludiques, créatives ou expressives) afin de répondre aux différences.
- Favoriser l'ouverture des accueils vers l'extérieur (parents, associations, etc..).
- Favoriser toute action de solidarité.
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, aux sports, aux nouvelles technologies, à la découverte de son environnement naturel, géographique et social.

## **3-OBJECTIFS SPECIFIQUES ET MOYENS A METTRE EN OEUVRE**

### **Besoin de sécurité physique**

Faire en sorte que l'organisation humaine et matérielle ne mette pas en danger les enfants (respecter les normes de sécurité et d'hygiène des structures d'accueil, ainsi que les effectifs d'encadrement).

Veiller au respect du rythme de l'enfant en équilibrant les activités de la journée (alternance des activités calmes et fortes) et en respectant le besoin de repos des enfants.

### **Besoin de sécurité morale**

Mettre en place des règles de vie basées sur le respect des autres, des locaux et de soi-même. L'adulte doit adopter une attitude générale correcte (langage, hygiène, tenue vestimentaire...)

